



(titre niveau Bac+3 - RNCP niv 6)

Chargé(e) de projets Energie et Bâtiments Durables



Durée : 12 mois

Objectifs

L'apprenant sera capable :

- D'intégrer les enjeux et leviers pour la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- De préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.
- D'accompagner les projets de transition énergétique de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire...)

Les métiers visés

- Chargé.e de projet en bureau d'étude thermique/Energie/Fluides
- Conseiller.e ou chargé.e de mission Énergie en association
- Chargé.e de projet Énergie en collectivité ou chez bailleur
- Technicien.ne-commercial.e,
- chargé.e d'affaire pour fabricants, distributeurs, entreprises de travaux Autres (architecte, mise en oeuvre, formation...)

SECTEUR D'ACTIVITES

Les diplômés évoluent dans les secteurs de la maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études, entreprises souhaitant réaliser des économies d'énergies, associations de la transition énergétique, secteurs publics (mairies, collectivités), bailleurs sociaux.



NIVEAU REQUIS

De préférence, niveau Bac +2 (scientifique ou technique) et/ou expérience professionnelle, forte motivation, projet professionnel construit



ALTERNANCE

Formation de 12 mois en alternance : 1 semaine en centre et 2 semaines en entreprise.



PUBLIC VISE

Salarié. en formation continue ou en reconversion
Demandeurs d'emploi
Apprentis



LIEU

Éco-Campus Provence
Formation
445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

PREREQUIS

Pour intégrer le dispositif de formation sur 1 an : être titulaire d'un diplôme Bac+2 ou d'un titre de niveau 5.

PREREQUIS RELATIONNEL

Curiosité, écoute active, esprit d'équipe, rigueur, méthode et persévérance, aptitude à la communication orale et écrite.

RYTHME D'ALTERNANCE

1 semaine en centre de formation et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC VISÉ

Personnes éligibles aux contrats d'alternance :

- Contrat d'apprentissage (max 29 ans ou RQTH, autres cas selon réglementation)
- Contrat de Professionnalisation (inscrits Pole Emploi)
- Salariés en Pro-A
- Personnes en reconversion (nous consulter)

Salarié d'entreprise :

- Possibilité de suivre des modules spécifiques
- Possibilité de reconversion professionnelle

DÉLAIS D'ACCÈS

- A partir de 90 jours avant le début de formation
- Inscription après le début de formation possible : nous consulter pour positionnement.

MODALITÉ D'ACCÈS

- Entretien de recrutement
- Étude personnalisée du dossier candidat – CV, lettre de motivation, expériences professionnelles et personnelles.

TARIFS

- Cout pédagogique prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'alternance :
 - Contrat d'apprentissage
 - Contrat de Professionnalisation
 - Pro-A
- Autre dispositif : Nous consulter.
- Une prise en charge partielle des frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peut être sollicitée

auprès de l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ;

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Synchrone : Cette synchronicité de l'apprentissage facilite l'interactivité, les participants à la formation peuvent directement poser leurs questions au formateur ou échanger avec les autres apprenants.

Présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi/apprentissage ;
- Visite en entreprise Séances de tutorat/accompagnement individualisé ;
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;
- Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Méthodes actives : TP, travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Rythme alterné en centre de formation et entreprise ;

- Positionnement et restitution au Maître d'Apprentissage ;
- Rencontre Maître d'Apprentissage/Formateur référent/Représentant légal ;
- Livret de suivi en entreprise et d'apprentissage ;
- Visite en entreprise
- Séances de tutorat/accompagnement individualisé
- Réunions pédagogiques ;
- Formation en présentiel ;
- Équipe pédagogique pluridisciplinaire disposant de nombreuses années d'expériences dans le métier et dans la formation professionnelle ;

- Formation appliquée par une pédagogie active, capitalisation sur les périodes en entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif ;
- Travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéo, visites d'entreprises.
- Émargements des stagiaires par demi-journée et questionnaire de satisfaction
- Évaluation par l'entreprise
- Mémoire / soutenance

Livret d'apprentissage et de suivi en entreprise

Visite en entreprise

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Plateaux techniques pédagogiques pour les travaux pratiques, White board, vidéo projecteur, salle de cours, vidéos.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Intégrer les enjeux et leviers pour la transition énergétique dans le secteur du bâtiment.
- Préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques, utiliser des énergies renouvelables et réduire l'impact du bâtiment sur l'environnement.
- Accompagner les projets de transition énergétique de différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, etc.) et à différentes échelles (bâtiment, quartier, territoire...)

CONTENU DE LA FORMATION

Modules Techniques

Bloc 1 : Compétences pour sensibiliser, informer, et mobiliser

Communication

- Informer (recherches, études, rencontres de terrain) et synthétiser les éléments recueillis.
- Sensibiliser et informer autrui sur le bâtiment et l'énergie durables.
- Réaliser des séances d'information.
- Argumenter et adapter son discours au niveau de connaissance des interlocuteurs

Enjeux du développement durable et contexte énergétique.

Intégrer les enjeux du développement durable et du contexte énergétique dans des actions de sensibilisation et d'information sur la maîtrise de l'énergie, l'éco-bâtiment et les énergies renouvelables

Bloc 2 : Compétences pour le conseil et l'étude des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental.

Eco construction et qualité environnementale des bâtiments

Thermique du bâtiment et maîtrise de l'énergie

Efficacité énergétique des équipements et qualité de l'air intérieur

- Réaliser l'audit énergétique d'un bâtiment existant : collecter les données, exploiter les plans, et les éléments constitutifs du bâtiment, identifier, mesurer et évaluer les consommations énergétiques du bâtiment au moyen d'un bilan énergétique, proposer, chiffrer et comparer des scénarios d'améliorations énergétiques.

- En construction neuve ou en rénovation, proposer des solutions techniques relatives aux aspects suivants : conception bioclimatique, système constructif, équipements techniques du bâtiment, confort thermique et acoustique, prévention des surchauffes, Qualité de l'Air Intérieur (QAI), réduction de l'impact environnemental des bâtiments.

- Quantifier les gains économiques, environnementaux, sanitaires, et fonctionnels, notamment en termes de confort liés aux solutions techniques envisagées.

Bloc 3 : Compétences pour développer les installations énergétiques utilisant la biomasse

Valorisation énergétique de la biomasse

- Identifier la nature et les besoins énergétiques du projet (poêle à bois, chaudière, chaufferie, cogénération, méthanisation, biomasse électrique,)

- Intégrer dans la conception les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux, en particulier la maîtrise des émissions de particules fines et la mobilisation de la ressource.

- Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins, garantir sa pérennité et prendre en compte les contraintes d'implantation du silo et de la chaufferie.

- Valider la pertinence économique d'une installation biomasse dans un contexte donné.

- Analyser une installation existante, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement.

Bloc 4 : Compétences pour développer les installations solaires thermiques

Energie solaire thermique

- Identifier la nature et les besoins énergétiques du projet (Eau chaude individuelle ou collective, chauffage, industrie, ...).

- Relever et évaluer l'impact des masques solaires proches et lointains.

- d'intégrer dans la conception les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux.

- Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins et garantir sa pérennité, notamment en intégrant la problématique de surchauffe des capteurs.

- Valider la pertinence économique d'une installation solaire thermique dans un contexte donné.

- Analyser une installation existante, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement.

Bloc 5 : Compétences pour développer les installations solaires photovoltaïques

Electricité renouvelable

- Identifier la nature et les besoins énergétiques du projet.

- Relever et évaluer l'impact des masques solaires proches et lointains.

- Intégrer dans la conception les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux.

- Pré-dimensionner l'installation pour répondre aux besoins et garantir sa pérennité, notamment en intégrant le modèle économique retenu : vente totale de la production, autoconsommation partielle ou totale,

- Valider la pertinence économique d'une installation solaire photovoltaïque dans un contexte donné.

- Analyser une installation existante, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement.

Bloc 6 : Compétences en maîtrise d'œuvre thermique du bâtiment et fluides (bloc optionnel)

Maîtrise d'œuvre CVC et Fluides

- Modéliser le comportement thermique d'un bâtiment avec un logiciel de Simulations Thermiques Dynamiques (STD) pour optimiser la conception thermique et réduire les besoins énergétiques de chauffage, de climatisation et d'éclairage.

- Réaliser des calculs réglementaires pour vérifier le respect de la réglementation thermique en vigueur.

- Dimensionner les installations fluides dans un bâtiment (chauffage, climatisation, eau chaude, électricité, et ventilation) en appliquant les normes et réglementations en vigueur.

- Rédiger les pièces écrites permettant de consulter des entreprises pour l'exécution des travaux fluides.

Bloc 7 : Compétences pour mener la transition énergétique dans les territoires.

Territoires et énergie

- Sensibiliser et informer les élus et techniciens territoriaux à la transition énergétique et leur faire des propositions pour la mettre en œuvre.

- Intégrer les approches durables dans les démarches d'urbanisme, en particulier le Plan Local de l'Urbanisme et le Plan climat Energie Territoire.

- Intégrer la prise en compte de l'enjeu énergétique dans les projets de construction et de rénovation d'un territoire.

Bloc 8 : Capacités d'initiation et de coordination de projet

Gestion de projet

Projet d'étude

Période d'immersion en entreprise

Projet professionnel et accompagnement pédagogique

- Informer (recherches, études, rencontres de terrain) pour concevoir un projet.

- Mobiliser et convaincre des acteurs décideurs autour d'actions et de projets en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

- Planifier la réalisation du projet dans un temps imparti.

- Assurer le suivi général (respect des objectifs, des délais, des coûts, de la qualité) et l'évaluation finale du projet.

- Coordonner les intervenants du projet, privés ou publics, internes et externes à la structure.

- Répartir les tâches au sein d'une équipe.

- Organiser et animer des réunions.

- Proposer et présenter des orientations/études sur les bâtiments pour réaliser des économies d'énergies et minimiser l'impact environnemental des bâtiments.

- Effectuer une synthèse écrite et/ou orale à un maître d'ouvrage, un élu, ou un responsable dans l'objectif de lui apporter une aide à la décision

MODALITÉ D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Apports théoriques et mises en situations pratiques (travaux dirigés) Travaux pratiques sur plateaux techniques et logiciels métiers Projets tutorés sur un cas réel ;

Les évaluations par bloc sont en contrôle continu.

Bloc 1 : Compétences pour sensibiliser, informer, et mobiliser.

Travail de recherche et de synthèse (validation du bloc 1)

Bloc 2 : Compétences pour le conseil et l'étude des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental.

- La qualité environnementale des bâtiments. - La thermique du bâtiment. - L'efficacité énergétique des équipements et la qualité de l'air intérieur (2 examens).

Bloc 3 : Compétences pour développer les installations énergétiques utilisant la biomasse

- Développement les installations utilisant de la biomasse (2 examens)

Bloc 4 : Compétences pour développer les installations solaires thermiques

- Développement les installations solaires thermiques

Bloc 5 : Compétences pour développer les installations solaires photovoltaïques

- Développement les installations solaires photovoltaïques.

Bloc 6 : Compétences en maîtrise d'œuvre thermique du bâtiment et fluides (bloc optionnel)

Ce projet a pour support pédagogique une construction neuve de type tertiaire.

Bloc 7 : Compétences pour mener la transition énergétique dans les territoires.

Travail d'analyse et de synthèse consistant à produire, à partir de plusieurs documents, une note écrite à destination d'un élu ou d'un responsable en vue de le sensibiliser ou de l'informer sur une problématique relative à la transition énergétique dans les territoires

Bloc 8 : Capacités d'initiation et de coordination de projet

Le projet d'étude tuteuré - une étude de cas concrète

Évaluation du stage pratique en entreprise - Un rapport écrit et une soutenance orale sont évalués et constituent la note de stage.

La soutenance orale

SUIVI EN ENTREPRISE

Suivi en entreprise par le/la référent(e) accompagne, évalue les compétences acquises par l'apprenant(e) en entreprise, un élément clé du suivi individualisé. Cette rencontre avec l'apprenant(e) et le ou la maîtresse d'apprentissage permet le/la référent(e) de s'assurer que les missions confiées à l'apprenant(e) sont en adéquation avec les objectifs pédagogiques de la formation.

le/la référent (e)

- Fait le point régulièrement sur les conditions d'apprentissage de l'apprenant(e)
- Rappelle à l'entreprise ses droits, ses engagements.
- Informe des situations à risque la direction de l'alternance de l'Université via le ou la responsable de la formation.
- Envisage en cas de rupture, un changement de structures et en étudier les possibilités de réalisation.

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Pour être candidat à la certification de chargé de projet (hors VAE), le participant devra avoir passé les épreuves des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales.

Les évaluations sont notées sur une échelle de 1 à 5 (1 = Très insuffisant ; 2 = Insuffisant ; 3 = Moyen ; 4 = Bien ; 5 = Très bien)

Pour valider la certification, quatre conditions doivent être réunies :

- Avoir passé l'ensemble des épreuves de contrôles continus écrites et/ou orales ;
- Obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 3 ;
- N'avoir aucune note inférieure ou égale à 1 ;
- Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 2,5, à l'évaluation du stage pratique en entreprise.

Si un de ces critères n'est pas respecté le candidat est discuté en jury de certification.

Le jury de certification statuera sur la capacité du candidat à remplir les missions professionnelles d'un chargé de projet énergie et bâtiment durables dans les métiers visés par la

certification. Il s'appuiera sur les retours et évaluations du tuteur en entreprise et de l'équipe pédagogique.

Si un candidat n'obtient pas la certification Un bloc est validé si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3.

Un bloc de compétences validé l'est pour la vie.

PASSERELLES

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernées

RNCP34389BC02 - Conseil et étude des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental

Avec la certification / Bloc :

RNCP35488 - BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques : Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie

RNCP35488BC01 - Optimiser la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment, d'un site ou d'une installation

RNCP34389BC06 - Maîtrise d'œuvre thermique du bâtiment et fluides (optionnel)

Avec la certification / Bloc :

RNCP35488 BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques : Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie

RNCP35488BC03 - Dimensionner des installations énergétiques, climatiques ou frigorifiques pour le bâtiment et l'industrie

RNCP34389BC07 - Mise en œuvre de la transition énergétique dans les territoires.

Avec la certification / Bloc :

RNCP37986 - Expert de la transition énergétique
RNCP37986BC01 - Coordination et mise en œuvre des politiques publiques en matière de transition énergétique

ÉQUIVALENCES

Aucune

VALIDATION PAR BLOCS

Oui, un bloc de compétences validé l'est pour la vie.

Vous avez la possibilité de passer un ou plusieurs blocs de compétences qui composent cette certification.

Par exemple :

- Conseiller accompagnateur rénovation (bloc 1 et 2)
- Développer les installations solaires photovoltaïques (bloc 5)
- Conception thermique et fluides du bâtiment (bloc 6)

POURSUITE D'ÉTUDES

Masters professionnels

INTERVENANTS

L'école intègre une équipe pédagogique issue du monde professionnel qui fait le lien indispensable entre les exigences des entreprises et les méthodes et objectifs pédagogiques imposés par cette formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre structure s'est engagée dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil et d'inclusion des personnes en situation de handicap en formation.

Vous êtes en situation de handicap merci de contacter notre référent handicap : referenthandicap@digne.cci.fr

MIXITÉ

Toutes nos formations sont accessibles à tous et toutes, sans discrimination de sexe ou d'origine.

LIEU DE FORMATION



Éco-Campus Provence Formation

445 rue Gabriel Besson
04220 Sainte-Tulle

LIBELLÉ EXACTE DE LA CERTIFICATION

Chargé de projet Energie et Bâtiment Durable
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34389/>

CODE RNCP

34389

NOM DU CERTIFICATEUR

ASDER

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

27-01-2020

**INDICATEURS DE RESULTATS DE CETTE
FORMATION**

Consulter nos indicateurs sur notre site internet :



PERSONNE À CONTACTER

Chargé de recrutement Eco campus Provence Formation

06 49 75 25 09

c.hours@digne.cci.fr